

LA REOUVERTURE DES ÉCOLES, UNE ÉTAPE FONDAMENTALE

La rentrée des classes après les vacances de printemps s'est effectuée le 4 mai, chaque élève ligérien bénéficiant d'une offre d'accompagnement scolaire en distanciel.

La reprise d'activité dans les écoles de la Loire se traduit par l'accueil en priorité des élèves de GS, CP et CM2. En éducation prioritaire, sont également accueillis les CE1, élèves qui bénéficient de dédoublements de classes.

Sont également acceptés les enfants des publics prioritaires et les fratries, quel que soit leur niveau de scolarisation. Les personnels enseignants et éducatifs ainsi que le personnel des collectivités indispensables au fonctionnement des écoles et des collèges font partie des publics prioritaires.

Les enfants d'ULIS sont également accueillis, ils sont placés sous la responsabilité des professeurs chargés de cette unité.

Les parents qui désirent bénéficier de cet accueil scolaire ont inscrit leur enfant pour le mois de mai. À la date du 11 mai, 15 000 élèves sont attendus, soit 50 % du public concerné et 25 % de l'ensemble des écoliers ligériens. Les autres enfants disposeront d'une offre à distance pour la poursuite du travail scolaire.

L'organisation de cet accueil est conçue par les maires et les équipes d'écoles de manière à respecter scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur dans le cadre d'une prise en charge des élèves en petits groupes, leur matériel de classe restant dans la salle de classe (trousse à minima, pas de cartable).

Le retour des élèves se fera principalement les 12 et 14 mai.

Les élèves bénéficieront d'un apprentissage des conduites à tenir pour vivre avec le virus, pour apprendre à être « élève » dans un contexte de crise sanitaire.

Après avoir dressé un bilan des acquis de leurs élèves, les professeurs réaliseront avec ces derniers des activités scolaires qui seront également transmises aux enfants qui ne seront pas accueillis. Priorité sera mise sur un apprentissage personnalisé de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Une attention toute particulière sera apportée aux enfants scolairement très fragiles.

Ce plan de travail, ajustable aux contextes locaux, peut être résumé comme suit :

- un accueil sécurisé grâce à un respect strict du protocole sanitaire ;
- des groupes calibrés à 15 élèves au maximum (10 en maternelle). Priorité donnée aux GS, CP, CM2, aux enfants des publics prioritaires, dont les enfants d'enseignants, aux fratries ;
- des étapes successives avec une première période du 11 mai au 1 juin - enseignants le 11 mai, enfants des publics prioritaires dès le 11 mai, autres élèves à partir du 12 mai - et une seconde période du 02 juin à la fin de l'année scolaire ;
- une approche éducative et scolaire avec une forte dimension sociale par un travail spécifique sur les gestes barrière et par une personnalisation des apprentissages en français et en mathématiques ;
- le volontariat des familles qui s'engagent à scolariser leur enfant jusqu'au 02 juin ;
- des réponses contextualisées – cantine avec possibilité de repas tirés des sacs, possibilité d'activités périscolaires sur certains sites, des transports scolaires.

Pour s'assurer de « ne laisser aucun élève » à côté de l'école, et permettre à certains élèves de revenir dans l'école, outre les dotations matérielles tablettes et autres, un dispositif inédit « **Aller chercher** » de mobilisation des assistantes sociales sera déployé dans la Loire. L'ambition est de convaincre les publics qui vont tirer le plus de bénéfice de ce temps de scolarisation exceptionnel.

Les équipes d'écoles seront invitées à faire remonter quelques situations d'élèves et les assistantes sociales des élèves, volontaires s'attacheront alors à reprendre contact avec les familles pour penser une rescolarisation.